

## Option CINEMA AUDIOVISUEL (CAV)

L'option Cinéma Audiovisuel est une option facultative accessible à partir de la seconde. Elle vise à faire découvrir le cinéma dans ses dimensions culturelles, artistiques, techniques, et tend à former les élèves aux images, à développer leur jugement personnel et critique dans un monde où celles-ci sont désormais omniprésentes.

En conséquence, elle n'est pas une option de préprofessionnalisation pour les métiers du cinéma mais constitue un véritable atout pour des jeunes qui envisagent de poursuivre des études artistiques ou de se diriger vers ces métiers.

**L'option CAV accueille une vingtaine d'élèves et comporte 3 heures hebdomadaires.**

Dans le cadre de la réforme, l'option fait partie des différentes matières évaluées dans la note de contrôle continu comptant pour 10% de la note finale du baccalauréat.

L'horaire global est réparti entre deux composantes :

- l'approche culturelle : visionnement, découverte et analyse d'œuvres de répertoire ou contemporaines, théorie du cinéma (le vocabulaire, les notions, l'histoire, les grands courants...),
- la pratique artistique : création audiovisuelle, exercices d'écriture et de tournage, expérimentation des notions abordées.

**L'option CAV repose également sur deux partenariats actifs :**

- un partenaire culturel, le cinéma Comoedia à Lyon,
- un partenaire professionnel, réalisateur et monteur de courts métrages et de documentaires.

Les élèves sont amenés à fréquenter le Comoedia et à rencontrer l'intervenant professionnel régulièrement.

L'élève qui souhaite suivre ce cursus doit avant tout avoir envie de découvrir le cinéma et l'image, de se forger une culture cinématographique, faire preuve d'intérêt, de curiosité et fréquenter les salles.

**Il n'est donc pas nécessaire d'être un cinéphile averti pour commencer l'option CAV, mais d'avoir envie de le devenir...**

Site de l'option : [www.dailymotion.com/cavbelmont](http://www.dailymotion.com/cavbelmont)

